

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples
l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

Première insertion 8cts. la ligne,
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions
libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons con-
server notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ENGRAIS HUMAINS.

LA FERTILITÉ QU'ILS COMMUNIQUENT A LA TERRE.

Nous avons démontré, par plusieurs faits, la répugnance qu'inspirent les engrais humains à la plupart des peuples, et notamment au peuple canadien. Mais heureusement il y a des exceptions dignes de remarque, et qui, nous l'espérons, finiront par l'emporter sur le grand nombre. Entre plusieurs autres, nous citons avec joie, comme exception, les élèves de l'École d'agriculture de Ste. Anne. Quoique ces jeunes gens appartiennent, pour la plupart, à des familles distinguées par leur intelligence et leurs moyens pécuniaires, cependant aucun parmi eux n'a cru se rendre méprisable en mettant la main à l'œuvre, quand il s'est agit d'extraire des latrines, de cette institution, les matières qui y étaient contenues. Au contraire jamais plus folle et franche gaité n'a régnée parmi eux, et le jour choisi fut pour tous un vrai jour de fête et de réjouissance. Les chercheurs d'or les plus avides n'ont jamais saisi la pelle avec plus d'empressement. On eut dit autant de fils de famille appelés à partager une riche succession, ou à briser la serrure d'un coffre fort rempli de l'or le plus pur. Malgré l'entrain général, le tout fut exécuté avec solennité. Le doyen de la joyeuse bande adressa à ses condisciples un discours de circonstance, qui fut souvent et chaleureusement applaudi, puis un chant analogue au genre d'occupation fut entonné avec force, puis répété en chœur, et l'ouvrage commença. Dans aucune autre circonstance peut-être nous n'aurions entendu plus de bons mots, de quolibets, d'allusions fines, d'anecdotes spirituelles. On eut dit que les moins favorisés, sous le rapport intellectuel avaient fait provision d'esprit pour ce jour là. Puis à tous moments on entendait de bruyants éclats de rire, qui annonçaient assez souvent qu'un infortuné s'était

blessé une main ou un pied, dans la lutte. La fin de l'ouvrage fut un digne pendant du commencement. Le tout se termina par de gais et patriotiques refrains.

Les incon vénients que les odeurs désagréables réservent à l'odorat doivent être comptés pour bien peu de chose, quand on s'amuse si bien.

Maintenant pourquoi les cultivateurs rougiraient-ils d'imiter les modèles qui viennent de leur être proposés et se montreraient-ils plus délicats qu'eux ?

Voici encore quelques détails que nous croyons bon de faire connaître : Dans l'espace de trois mois, cette opération a été renouvelée trois fois, et toujours avec le même entrain. Pour éviter une perte de temps assez considérable, et les autres incon vénients, voici les précautions prises par la direction de l'établissement ; à l'exemple de celle du Collège, elle a fait placer à l'intérieur des lieux un tiroir ou mieux un traîneau destiné à recevoir les matières fécales. En toute justice, nous devons reconnaître que ce plan a été suggéré par " l'homme de progrès " dont il a été fait mention dans notre dernière causerie.

Pour augmenter la quantité d'engrais, les élèves de l'école eurent l'heureuse idée d'emplir le traîneau jusqu'aux trois quarts de sa hauteur, dans toute sa longueur, de mauvaises herbes. Plus tard, comme cette ressource leur manquait, ils les remplacèrent par une terre stérile. Et au bout de chaque mois, ces différentes substances, imprégnées d'urines, formaient un véritable fumier et des plus riches. Ainsi les élèves, en mêlant ensemble des herbes nuisibles, de la mauvaise terre, trois à quatre voyages de fumiers d'étable et les matières fécales, recueillies dans leurs latrines, ont pu former un compost considérable, qui contient trente à quarante voyages du plus riche engrais. Par ce même moyen, dans l'espace de deux à trois ans, au plus, ils transformeront complètement le sol du petit jardin qui environne leur maison, et d'un sol aride et improductif ils en feront une terre d'une fertilité remarquable. Et pourquoi la transformation

qui s'est opérée dans le jardin du Collège de St. Hyacinthe, au moyen des engrais humains, ne s'opérerait-elle pas ici ?

Nous avons appris avec plaisir, de plusieurs points du Bas-Canada, que depuis que nous avons commencé à écrire sur les engrais humains, les préjugés tombent, l'opinion se fait de plus favorable au sujet, et que plusieurs se reprochent d'avoir négligé l'emploi d'un si puissant engrais. Achéons, si cela est possible, de convaincre les plus incrédules, de vaincre les plus obstinés par des raisonnements et des faits.

Voici ce qu'un agriculteur pratique, cité par feu M. Evans, pense de l'engrais humain : " les excréments des hommes, dit-il, sont plus riches en matières fertilisantes que ceux du cheval, de la vache, du cochon ou du mouton. La nourriture de l'homme consiste en aliments qui sont bien plus riches que ceux que reçoivent les animaux. Il n'est donc pas besoin de beaucoup de sagacité pour reconnaître que le fumier humain l'emporte beaucoup sur celui des animaux domestiques, comme engrais. "

Voici ce que nous lisons dans *La Revue d'Economie Rurale*, publication agricole de France : " L'engrais humain est de qualité tout à fait supérieure. . . . Chaque homme, assure-t-on, fournit des matières fécales, en assez grande quantité pour produire une mesure de blé double de celle qu'il consomme ; c'est à dire qu'il produit un engrais suffisant pour faire pousser huit minots de blé pendant qu'il n'en peut consommer ordinairement au-delà de quatre minots. "

D'après ce simple calcul, le Bas-Canada qui possède au-delà d'un million d'habitants, perd donc chaque année, en négligeant l'engrais humain, une quantité de blé égale à deux millions de minots. Comme tous nos lecteurs le comprendront facilement, cette énorme perte, si elle se réalisait en bénéfice, suffirait à elle seule non seulement pour combler tous les déficits causés par les disettes, mais encore pour alimenter un grand commerce d'exportation.

Vraiment il est impossible de comprendre les hommes : ils cherchent partout la fortune avec avidité, et ils ne s'aperçoivent pas qu'ils gaspillent les trésors dont le Créateur les a dotés.

La *Revue*, citée plus haut, continue ainsi : " L'engrais humain est naturellement complet. Rendu à la terre en proportion convenable, cet engrais doit nécessairement y produire plus que tout autre. Cet engrais est vieux comme le monde, et a toujours été réputé excellent par tous ceux qui l'ont employé. Il est aussi regardé, à juste titre, comme le plus complet, le plus pur et un des plus riches. "

Un professeur célèbre, nommé Way, après de nombreuses expériences, prétend que la valeur des excréments humains, équivalant, en moyenne, à un louis par tête, annuellement. D'après ce calcul, qui n'est certes pas exagéré, le Canada en négligeant l'emploi de cet engrais, perd donc par année, la somme d'au moins £1,000,000. Qu'on n'aille pas croire que c'est un calcul en l'air, que nous donnons là ; non, non, nous faisons connaître des vérités qui sont prouvées par des faits nombreux, et que personne ne conteste, dans les pays où cet engrais est en usage.

D'après ce que nous venons de dire, nous pouvons conclure que celui qui parviendra à détruire les préjugés que les canadiens nourrissent contre les excréments humains, rendra un immense service à ses concitoyens, et fera faire à l'agriculture un pas gigantesque.

Nous disons de plus, que le Gouvernement qui, par des traités sur le sujet, par des primes, des distinctions ou par tous autres moyens, parviendrait à rendre général l'emploi de l'engrais humain, mériterait de vivre de longues années, et serait digne de la confiance et de la reconnaissance de tout le peuple canadien, car il lui assurerait l'aisance et la richesse. Depuis plusieurs années nos législateurs sont environnés de difficultés. On entend citer tous les jours, à tort ou à raison, que la banqueroute est à notre porte, que la caisse publique est vide, et qu'elle ne peut être remplie qu'au moyen de lourds impôts. Sans doute qu'il y a exagération dans ces cris de ruine et de misère, mais tous les partis sont unanimes à proclamer une dette considérable qu'on ne pourra liquider qu'au prix de grands sacrifices. Pour tirer le pays d'embarras, tous les économistes sont à l'œuvre et cherchent une solution au problème dont il s'agit. Pourquoi cette solution arrive-t-elle si lentement ? Parce qu'on cherche la source de la richesse où elle n'est pas. On croit que la prospérité de notre pays ne peut se trouver que dans le commerce. Fatale erreur ! croyons-nous, l'histoire en main. Nous voyons à chaque page des annales du monde que la prospérité, la grandeur, les richesses sont le partage des peuples qui se consacrent à l'agriculture. L'histoire nous dit encore que les peuples les plus prospères et les plus puissants, s'affaiblissent à mesure qu'ils abandonnent les travaux des champs pour se livrer aux chances si dangereuses du commerce. N'avons-nous pas vu un peuple roi, vainqueur de tous les autres peuples, qui tenait les nations enchaînées à ses pieds, s'affaiblir, s'ébranler et tomber du haut de sa grandeur et de sa puissance, du moment qu'il a voulu remplacer l'agriculture par le commerce et l'industrie ! Qu'on n'aille pas s'imaginer que nous nous déclarons l'adversaire du commerce, tant qu'il se tient dans de justes bornes, au contraire, nous le reconnaissons même nécessaire. Nous savons qu'il a procuré et procure encore tous les jours, au genre humain, des avantages immenses. Mais qu'on ne lui laisse jamais prendre le pas sur le premier, le plus noble et le plus utile de tous les arts, celui qui nourrit tous les hommes. Encore une fois, que le commerce et l'industrie viennent au secours de l'agriculture, lui prête un généreux appui, mais qu'ils ne travaillent jamais à la renverser de son trône, car la triste conséquence de cette victoire serait la ruine de ces trois sources de vie, de prospérité, de richesse et de bonheur, et les peuples périraient avec elles.

Que nos gouvernants environnent l'agriculture de tous leurs soins, qu'ils cherchent tous les moyens de la faire prospérer, qu'ils travaillent à déraciner les préjugés qui la tue. Que tous soient convaincus que les sommes consacrées à l'instruction de la classe agricole, dans son art, et à l'amélioration de l'agriculture, sont des sommes prêtées à gros intérêts et qui rapportent de grands bénéfices.

Et tous ensemble, proclamons la puissance de l'engrais humain.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

En commençant l'histoire des derniers quinze jours par certains détails concernant nos intérêts canadiens, on ne doit pas omettre la question du *thé canadien*. Cette question mérite d'attirer l'attention non seulement des botanistes, qui ont déjà commencé à *diverger* sur nos journaux touchant la nature et la classification de cette plante, mais encore de tout homme d'influence et ami de son pays, afin de faire adopter généralement chez le peuple l'usage de cette plante bienfaisante et qui se trouve partout sous la main.

Pourquoi le pauvre surtout qui, coûte que coûte, tient, lui aussi, à boire sa tasse de thé presque à l'égal de manger son morceau de pain, si le nouveau thé a, comme l'expérience de plusieurs, sans compter la nôtre propre, le prouve tout aussi bien que les débats contradictoires de la science, des similitudes très-marquées de saveur, de goût, de propriétés générales avec le thé des Indes, pourquoi le pauvre surtout et généralement le peuple des campagnes, ne seraient-ils pas fortement invités à n'user que du *thé canadien* ?

Celui que M. le curé de Ste. Claire, comté Dorchester, nous a présenté en guise de thé indien, nous a, il faut le dire, parfaitement mystifié. Des puristes dans la science ou la pratique, eussent évité l'écueil sans doute. Cependant, l'effet ayant été sur nous le même que celui qu'aurait produit le thé étranger, nous avons continué pendant quinze jours, et alors de science certaine, à faire usage du *thé canadien*, tel que décrit dans la *Gazette des Campagnes*. Toute la différence que nous avons dû remarquer à notre avantage personnel, c'est que le thé nouveau nous a aidé à jouir du sommeil, dont le thé indien nous prive presque solitairement.

A Ste. Claire, le thé canadien se trouve presque partout, surtout dans les champs avoisinant la rivière Etchemin qui traverse toute la paroisse, comme on sait. Déjà, depuis quelques années, on avait remarqué la nouvelle plante le long des routes dans certaines paroisses, et notamment dans la route qui conduit de St. Charles à St. Gervais, et plus haut.

Le thé canadien que nous avons vu n'avait reçu pour toute préparation qu'un bain subit d'eau bouillante; puis il avait été mis au four pour sécher. Après quoi la cuisinière l'avait traité comme elle fait du thé indien avant de le présenter sur la table. Et ce thé, dit-on, n'avait été cueilli que fort tard dans la saison. Dès le mois de juin, dit-on, est le temps le plus propre à le cueillir, vu que les feuilles étant plus tendres, elles font éviter une certaine condition désagréable que les feuilles trop mûres portent avec elles davantage.

Ainsi, d'après ce court et simple exposé des avantages et du peu de frais que comporte le thé canadien, quel homme de sens et d'influence ne voudrait pas s'employer à le faire connaître, à le faire chercher partout et à le faire exploiter surtout par les familles de nos campagnes ?

Nous savons qu'il y a là aussi un *préjugé* à vaincre. L'usage général, et un peu la mode, font qu'on ne sacrifiera pas du premier coup le thé des Indes, malgré son prix élevé, malgré ses effets délicieux, naturels et artificiels, pour une plante toute canadienne qui croit à nos portes et qu'on n'a pas besoin d'acheter. Cependant, attaquons l'ennemi sans crainte. Etudions les procédés propres à rendre, à peu de frais, agréable, odorant et salubre le thé canadien. Établissons-en un commerce régulier. Quel avantage public et privé n'en résulterait-il pas ?

On nous a dit même que déjà, en certains centres commerciaux du pays, on avait épuisé la mine, et que de braves marchands, plus épris du lucre que d'autre chose valant beaucoup mieux, avaient vendu carrément du thé canadien au prix disproportionné du thé indien. Certes, ce n'est pas ce commerce là qu'il s'agit d'établir pour être utile au peuple et à soi-même, et pour rester dans les limites sacrées de la conscience.

A côté de la question importante et si digne d'intérêt du *thé canadien*, si la chose était vue de tout homme comme elle le mérite, il y a celle du *tabac canadien*. Cette nouvelle et utile industrie qui commence à s'établir et à se répandre, est digne aussi d'attirer l'attention générale du pays par les bons effets qu'elle est de nature à produire dans l'intérêt commercial et économique. Du reste, ce n'est pas nous qui encouragerions l'usage immodéré et universel du tabac, tel qu'il tend à s'établir, ici comme ailleurs, au point que les enfants mêmes, contre toute règle de santé, de convenance et d'économie, s'y adonnent passionnément : et cela, sous les yeux mêmes de leurs parents trop faibles, ou assez imprudents pour leur permettre ces dangereuses et peu estimables fantaisies.

On l'a déjà observé, la Providence semble ouvrir tout à la fois pour les canadiens du jour tous les trésors de la nature. Les produits de notre sol, tant à l'intérieur qu'à sa surface, se multiplient de jour en jour : à tel point que les bras vont peut-être manquer à l'abondance de ces produits. Mais, gare à nous ! Si ces faveurs du ciel devaient, contre la pensée providentielle, tourner à mal entre nos mains, elles deviendraient par notre faute la cause de bien des maux privés et publics. Le luxe déjà que trop régnaient, l'amollissement des mœurs, l'abandon de la vie agricole si heureuse et si paisible, tels seraient d'abord ces maux privés et publics.

On vient, dit-on, de découvrir, dans le canton d'Ascot, township de l'Est, une nouvelle mine d'argent qui efface, on croit, les belles espérances que donnent les mines de la rivière Chaudière. Après toutes ces découvertes et après les efforts déjà sérieusement commencés pour faire proliférer la province et les particuliers de toutes ces richesses, comment ne pas croire que les canadiens du jour, par leur indifférence ou leur mauvais esprit d'expatriation, ne mériteraient pas le châtiment de toutes sortes de maux privés et publics ?

Cette affluence de bienfaits naturels que la Providence leur procure aujourd'hui, ne peut-elle être considérée, en outre, comme un moyen tout paternel de les tirer, par un travail honnête, continu et lucratif, du borbier politique où ils se morfondent en pure perte.

Voilà, en effet, qu'à la veille de l'ouverture de notre Parlement, presque tous les journaux s'accordent, dans tous les partis, à flétrir comme il le mérite le fléau de l'esprit de parti qui pèse depuis si longtemps sur le pays. Après la prière, dont Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe paraît avoir pris l'heureuse initiative, nous ne voyons guère de meilleur moyen pour conjurer ce lamentable fléau que l'esprit de travail; vu que la Providence ouvre partout des centres d'occupation pour quiconque ne veut pas rester les bras croisés, dans les carrefours et sur les places publiques comme ces oisifs de l'Evangile, ou comme ces athéniens politiques sans portée et sans action.

D'un autre côté, la divine Providence qui veut faire, il semble, du peuple canadien dans le nouveau monde, comme elle a fait du peuple français dans l'ancien, un peuple favori, ouvre ici, en même temps, un champ d'occupation tout nouveau au travail de l'esprit. Et ce champ, bien préférable aux terrains miniers les plus riches, est aussi beaucoup plus propre à satisfaire et à élever l'esprit public que le champ tant rebattu, si ingrat et si avili des luttes misérables de notre politique; dans lesquelles, de l'aveu même de la plupart des journaux qui entretiennent ces luttes, le peuple se démoralise et les intérêts matériels sont négligés, ou tournés uniquement au profit des partis. Et cela ira ainsi, dans notre pays comme ailleurs, tant que l'ordre politique n'aura d'autre base morale, d'autres principes plus vrais que les mots vides de *morale politique*, *d'honneur national* et de *conscience parlementaire* ou *constitutionnelle*; toutes choses trop avariées partout pour en imposer aux esprits justes et tant soit peu éclairés.

Le champ ouvert aujourd'hui aux esprits qui voudraient enfin suivre une meilleure route, est très-sérieux et en même temps très-utile et très-honorable. Ses travaux déjà commencés le prouvent. La *Revue Canadienne*, l'*Echo du Cabinet de Lecture*, le *Foyer Canadien*, les *Soirées Canadiennes*, la *Semaine*, voilà dans l'ordre moral, religieux, philosophique et littéraire, des occupations propres à élever le niveau de l'esprit public et à le réhabiliter, si, comme c'est heureusement le cas jusqu'ici, ces travaux se perpétuent, non dans l'indépendance de la libre pensée, mais avec l'esprit et la foi catholiques, comme il convient uniquement à notre société canadienne-française. C'est ce genre excellent d'occupation pour nos hommes instruits, comme le travail manuel des nouvelles exploitations pour le peuple, qui, après la prière, détournent les uns et les autres du champ mal-famé de nos tournois politiques, où rien, encore une fois, tout le monde le dit et le sait, n'est respecté par la *morale politique*, l'*honneur national* et la *conscience constitutionnelle* ou *parlementaire du citoyen*. Ceci une fois

admis, on pourrait rebâtir à neuf sur l'unité *catholique et chrétienne* de la morale, de l'honneur et de la conscience dans une société chrétienne qui ne peut jamais admettre qu'une morale, un honneur et une conscience sans apostasier sur l'ordre divin de ces vérités. Alors tout serait à espérer et tout irait bien. Essayez et vous verrez. Le reste, voyez-vous, il est temps qu'on s'en doute, n'est que le jargon retentissant de la *foi politique* et du *droit nouveau* à la façon du jour.

Cette foi politique, que Napoléon III vient de manifester à demi, comme toujours, en répondant à Mgr. de Bonnechose, nouvellement promu au cardinalat, a joliment l'air, dans la bouche impériale, de se placer carrément en face, sinon au-dessus de la foi religieuse qu'il admet comme *catholique sincère*, comme on sait.

Cette réponse de l'Empereur, facile à prendre à double sens, semble menaçante et décidée. La *foi politique* dans cet homme habile, mais très-osé, pourrait bien l'emporter prochainement sur la *foi religieuse* mieux entendue. C'est du moins ce qu'il est très-légitime de penser d'après la réponse faite au nouveau cardinal. En tout cas, c'est l'occasion de le dire, ici comme ailleurs, la *foi politique*, dont on ne se rend pas compte, il est vrai, d'une manière bien nette, est une idée fautive et sonore, comme le sacerdoce de la presse, comme la morale, l'honneur et la conscience politiques. Ces idées ne sont propres qu'à tromper la vraie conscience du peuple. Où en sommes-nous, aujourd'hui, ici comme ailleurs, avec tous nos prêtres de la presse politique, enseignant en tout sens leur morale, leur honneur et les œuvres admirables de leur vertueuse conscience?

Ceci veut dire que nous sommes nécessairement d'accord avec tous les hommes sincères du journalisme qui repoussent l'esprit de parti. Puissent tous les canadiens être pareillement d'accord bientôt sur les moyens propres à l'anéantir! C'est aujourd'hui notre *unique plaisir*, au milieu de tant de bienfaits que la divine Providence fait pleuvoir sur nous; mais que cette pluie est grêle, hideuse et peu rassurante! Dieu la connaît; et c'est lui qui a dit: *Tout royaume divisé tombera*.

En France, après l'incident assez sombre de la réponse de l'Empereur à Mgr. de Bonnechose, les discours de MM. Thiers et Berryer, dans le Corps législatif, ont créé plus que de l'émotion. Aux Tuileries surtout, ç'a été un événement; et les paroles de l'Empereur depuis ce temps, révèlent une situation vraiment nouvelle. Ajoutez l'odieuse attentat projeté par les quatre conjurés italiens, maintenant sous procès, tout cela n'est guère propre à calmer l'esprit de l'Empereur, qui a son plan tracé et décidé pour gouverner la France tel qu'il l'entend. Que Dieu l'éclaircisse, et lui fasse oter de ce plan ce qui peut-être ne saurait être admis par Celui *par qui les rois règnent*.

En Italie, un nouveau conflit a surgi entre le Saint-Père et l'usurpateur, Victor-Emmanuel. Le Pontife a nommé des évêques pour les provinces usurpées. C'était son droit comme chef de l'Eglise universelle et comme roi de ces provinces. Le roi galant-homme

entend pas la chose ainsi. Il menace d'expulsion des nouveaux évêques. Tout cela ne sera que de l'injustice et de la violence de plus de sa part, tandis que la cause du Saint-Père n'en brillera que davantage par la sollicitude pastorale et la fermeté à toute épreuve qu'il déploie dans la ligne qu'il s'est prescrite. D'un autre côté, Mazzini et Garibaldi paraissent plus unis et décidés que jamais pour ouvrir, au printemps, une campagne révolutionnaire et piémontaise sur Rome et Venise. Les autrichiens les attendent et Dieu protège Pie IX. Mazzini, quoiqu'il en dise, est fortement compromis dans l'attentat des quatre italiens, contre la personne de l'Empereur des Français.

Au sujet du Danemark et des duchés contestés, les armées de la Prusse et de l'Autriche sont en marche, mais les hostilités ne paraissent pas encore être décidément commencées.

L'Espagne s'est donné un nouveau ministère : les prochaines nouvelles nous en diront les œuvres, ou du moins les tendances.

En Belgique, les intérêts catholiques et du bon ordre en général paraissent avoir gagné quelque chose depuis un certain temps.

L'état des choses chez nos voisins est à peu près le même. La mort de Mgr. Hughes, archevêque de New-York, a excité, parmi les protestants et les catholiques, et au sein même des corps politiques et du gouvernement, une sensation telle qu'un véritable grand homme, seul, peut en produire. On s'occupe à remplacer sur le siège de cette cité impériale l'illustre archevêque.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Rédacteur,

Il est d'un intérêt national de rendre public tout ce qui a trait au progrès de notre agriculture ; la perfection apportée dans la construction d'instruments aratoires contribue de la manière la plus directe à opérer de beaux résultats dans l'industrie des champs. C'est pourquoi je vous demande la permission de signaler, par la voie de votre excellent journal, une petite réunion pleine d'intérêt, qui a eu lieu hier soir, le 12 de janvier, au collège agricole et industriel de Rimouski.

Il s'agissait de faire présent au Collège d'un nouveau semoir inventé et fabriqué par M. James Smith, auteur d'un excellent traité d'agriculture, intitulé : " Les Eléments de l'agriculture à l'usage de la jeunesse canadienne " et qui est considéré par les personnes les plus compétentes comme un des meilleurs essais du genre.

Les messieurs du clergé, des professions libérales et quelques autres des principaux citoyens de Rimouski le tirèrent à la loterie, afin de savoir qui aurait plus particulièrement l'honneur de l'en faire don au Collège. M. Fortunat Rouleau, étudiant en droit, et riche propriétaire du lieu, fut l'heureux compétiteur.

Le Révd. Messire Potvin, ce prêtre infatigable qui a su donner à notre nouvelle institution, par son énergie et sa persévérance une impulsion bien au-delà de toute attente, si l'on considère le peu de moyens à sa disposition, a aussi reçu durant cette

même soirée d'autres dons importants de citoyens zélés et dévoués à la cause de l'éducation. Ces dons généreux, ajoutés à la gratification libérale que reçut cette institution naissante quelques jours auparavant de l'Honorable L. Letellier, lors de son récent voyage à Rimouski, sont bien propres à stimuler davantage, s'il est possible, le noble dévouement de ce digne prêtre, pour tout ce qui a trait à la belle cause de l'éducation.

Je reviens à ce semoir qui réunit, à un coût peu élevé, l'avantage d'être très-solide, peu susceptible de souffrir des secousses, ou des inconvénients résultant de son emploi dans nos terres ordinaires, et peut être facilement réparé par l'ouvrier le moins expérimenté. Il donne au sillon la profondeur voulue, quelque soit l'inégalité de la surface du sol, et répand dans les sillons d'une manière parfaitement régulière, et à une distance calculée, (comme étant la plus avantageuse,) tous les grains ou graines, depuis les pois jusqu'aux graines de navets, les recouvre aussitôt et passe un rouleau, si on le désire, sur le terrain ensemencé. La distance entre les sillons varie à volonté de six pouces à trois pieds, qui est la largeur de la bande qu'il sème. Un seul cheval pourra donc, avec cet instrument, faire les différentes opérations ci-haut indiquées, sur une surface d'environ 6 ou 7 arpents par jour.

C'est une grande amélioration, sur ce que nous connaissons aujourd'hui en fait de semoir, et aussi M. Smith se propose-t-il de s'adresser à l'Hon. Ministre de l'Agriculture pour en obtenir une patente, en considération des changements importants qu'il a apportés à cet utile instrument agricole. M. le ministre de l'Agriculture a eu occasion de visiter cette nouvelle invention dans une des salles du Collège de Rimouski, et M. Smith doit être fier des marques d'approbation et d'encouragement qu'il a reçues de cet honorable Monsieur, en cette occasion.

Il n'est peut-être pas inutile d'indiquer ici quelques-uns des avantages résultants de l'emploi du semoir mécanique.

La semence se trouve également répartie sur le sol, et enterrée à une même profondeur, conséquemment il n'y a point de perte de semence, la germination est plus assurée, quelques soient les variations de l'atmosphère ; la racine, durant la croissance, souffre moins de la sécheresse ou des fortes pluies ; la feuille et la graine sont mieux nourris ; la levée, la pousse et la maturité du grain plus égales ; le rendement plus considérable et de meilleure qualité. L'expérience a démontré que l'usage du semoir mécanique produit une grande économie dans la quantité de semence nécessaire à un champ.

Voici, entre beaucoup d'autres, un des résultats donnés par l'agronome Max : le Docte dans son traité des instruments aratoires.

Vingt-huit hectares (1 hectare équivaut à 2 arpents 91 perches en superficie) mesure française, de nature homogène, ensemencés eu froment, moitié en ligne et moitié à la volée, ont donnés les résultats suivants :

Quatorze hectares semés au semoir n'ont pris que 9.80 hectolitres (1 hectolitre équivaut à peu près à 26 gallons) de semence par hectare, estimés à 212 francs.

Quatorze hectares semés à la volée ont pris 21 hectolitres estimés à 426 francs.

Différence en faveur de la culture à la ligne, 214 francs ; soit 15 francs et 28 centimes par hectare.

L'économie sur la semence, au moyen de semoir a donc été de plus de moitié.

Chaque hectare semé au semoir a donné un rendement en paille et en grain équivaut à 84 francs et 88 centimes de plus que chaque hectare semé à la volée, ou de 1188 francs 32 centimes pour les quatorze hectares.

Voilà donc un magnifique résultat, qui prouve jusqu'à l'évidence que la méthode de semer en ligne est de beaucoup préférable à celle de semer à la volée, et que la différence qui résulte en Europe de ces deux manières de planter la semence en terre devra avoir lieu en Canada, car la nature et les moyens de production sont les mêmes.

Or, M. le Rédacteur, si celui qui fait pousser deux brins d'herbes, là où il n'en pousse qu'un, est le bienfaiteur de son pays, à plus forte raison devons-nous l'encouragement et nos meilleurs souhaits à tous ceux dont les efforts tendent à augmenter nos richesses agricoles et à faciliter les travaux des champs; voilà ce qui me porte à signaler les progrès qui ont lieu dans la noble cause de l'art agricole dans ce coin reculé du pays, qui n'en est pas moins un des plus beaux comtés du Bas-Canada, où la colonisation progresse avec une rapidité étonnante et où les éléments de la science agricole, s'enseignent annuellement à plus de cinquante élèves du collège. Assurément si quelqu'un mérite des louanges et de l'encouragement pour ses efforts constants à promouvoir les intérêts de la classe agricole, c'est bien certainement M. Smith qui, sans moyens pécuniaires, sait toujours par ses conseils, ses études industrielles et agricoles, faire pousser dans le jardin de son voisin des fleurs qu'on n'y avait jamais vues; et personne plus que lui n'a à cœur ce motto du Citoyen, "Stimulons l'émulation et concourons au progrès général."

P. AUG. BRADLY,

Rimouski, 17 janvier 1864.

Arpenteur Provincial.

Nous félicitons M. James Smith de son succès dans l'amélioration du semoir, et nous espérons que son travail sera pris en considération et dignement récompensé.

Bon accueil.

Nous remercions *La Presse* de ses paroles bienveillantes à l'adresse de la *Gazette*, dans son numéro du 4 février. Nous les reproduisons avec plaisir, pour l'encouragement de nos lecteurs et nous espérons qu'elles porteront des fruits abondants.

"L'excellente *Gazette des Campagnes* a entrepris une croisade encore plus habile que savante, en faveur de la conversion des matières fécales en engrais agricoles, dits "engrais humains." Nous ne voulons pas entreprendre dans nos colonnes de traiter cette question d'économie et de pratique rurale. Nous signalons le fait, afin d'attirer sur ce sujet important l'attention des agriculteurs qui, n'étant pas abonnés à cette intéressante et utile publication, devraient saisir cette occasion de le faire et ne pas oublier de se procurer les deux numéros qui discutent cette question."

"La *Gazette des Campagnes* est publiée à Ste. Anne de la Pocatière, et le prix de l'abonnement n'est que de quatre livres dix sous par année, et l'intérêt qu'elle offre vaut son poids d'or pour les cultivateurs."

Bon exemple à suivre.

Nos meilleurs remerciements à M. le Docteur Génand, pour la longue liste d'abonnés qu'il vient de transmettre à la *Gazette des Campagnes* et pour celle qu'il lui prépare encore. Si nous avions dans chaque paroisse des amis aussi dévoués que ce respectable Monsieur, nous serions certains que la circulation de la *Gazette* deviendrait bientôt aussi considérable que le désire la *Presse* de Montréal.

La Revue Canadienne.

Sous ce titre, se publie à Montréal un recueil de "philosophie, d'histoire, de droit, de littérature, d'économie sociale, de science, d'esthétique, d'apologétique chrétienne, de religion."

La première livraison que nous avons sous les yeux, offre le plus grand intérêt et mérite à ses auteurs l'encouragement de la classe instruite des canadiens.

Voici les titres des différentes matières qui y sont traités:

1o. Le Prospectus. 2o. Le Crédit foncier. 3o. Une de perdue, deux de trouvées, (Roman canadien). 4o. Le Rationalisme. 5o. Le Carnaval à Rome. 6o. Bibliographie. 7o. Revue des Revues.

Le propriétaire de la *Gazette des Campagnes*, M. Firmin H. Proulx, a été nommé agent de la *Revue Canadienne*. Ainsi les nombreuses personnes à qui la première livraison a été adressée, celles qui ne l'ayant pas reçue, désireraient la recevoir, pourront s'adresser à lui.

L'abonnement est payable d'avance.—\$1.00 par six mois

Nous accusons réception d'une correspondance signée J. O. B. Nous remercions son auteur des précieux renseignements qu'il nous fournit; nous en ferons notre profit dans une de nos prochaines causeries.

RECETTES.

Remède pour guérir les maux de dents les plus opiniâtres.

On prend de la racine de sureau de la longueur et de la grosseur d'un doigt; on ôte la première écorce qui est noire et légère; on enlève ensuite la seconde entièrement et on la traite de la manière suivante: On la découpe, on l'écrase et on la fait infuser dans un demi verre de bon vinaigre, sur la cendre chaude, pendant une couple d'heures, en y ajoutant en même temps une pincée de poivre de cuisine et autant de sel.

Pour l'usage du remède, prenez de cette écorce ainsi imbibée, mettez la dans un petit linge propre et placez la entre vos dents, là où vous souffrez. Ayez ensuite la précaution de vous couvrir la tête d'un linge et tenez-vous baissé près du feu, en tenant la bouche ouverte pour laisser couler les glaires, etc.

Dans l'eau qui s'écoule ainsi, à l'aide d'un microscope, vous pourriez apercevoir une quantité de petits insectes qui, suivant d'habiles médecins, sont la cause de la douleur des dents. Ce remède opère également pour les fluxions.

N. B. Un excellent moyen pour nettoyer la bouche et empêcher le mal de dents, est de faire usage, en gargarisme, chaque jour le matin, d'eau dans laquelle on a mis du charbon en poudre, à proportion de la quantité d'eau.

Café de santé.

On prend du riz, de l'orge, du seigle et des amandes douces, en parties égales; on fait griller, comme le café, chacun de ses objets séparément, ensuite on les moud; on mêle le tout ensemble dans un vase fermé. Quand le moment est arrivé de préparer son café, on met une cuillerée de ce mélange dans une tasse remplie d'eau bouillante. On le laisse reposer comme le café ordinaire, et on le prend sucré à volonté, pur ou avec du lait.

Son usage est des plus avantageux pour les maladies de poitrines, et très-salutaire aux tempéraments secs, bilieux, ainsi qu'aux personnes sujettes aux insomnies.

(Extrait des *Soirées Canadiennes*.)FORESTIERS ET VOYAGEURS.
HISTOIRE DU PÈRE MICHEL.

14

La ronde des voyageurs.

(Suite.)

C'était près du village sauvage du Lac-des-Deux-Montagnes que nous avions dansé la Ronde des Voyageurs. Dans ce village sont réunis des Algonquins et des Iroquois, qui aujourd'hui vivent en paix comme des frères : chaque nation occupe un côté du grand espace qui sépare le village en deux parties : l'église et l'ancienne résidence, qui montre encore ses embrasures du temps des guerres d'autrefois, sont au milieu. Les missionnaires y prêchent en Algonquin et en Iroquois et la jolie église retentit des chants des cantiques chantés dans ces deux langues.

C'est la religion seule qui a pu réunir ainsi dans la paix et la charité deux frères peuplades, engagées l'une contre l'autre dans une guerre d'extermination ; car vous savez comme les Algonquins et les Iroquois se faisaient la guerre. Je faisais ces réflexions en passant devant le village sauvage, le lendemain matin du jour où nous avions dansé la ronde du grand départ.

Nous étions donc engagés tout de bon dans la Grande-Rivière, et c'est un peu au-dessus de la Petite-Nation que commençait alors, pour ainsi dire, le voyage à travers les solitudes. Si je voulais vous dire tous les rapides qu'on remonte ou qu'on portage, toutes les rivières et tous les lacs qu'on passe, je n'en ferais pas... Les rapides du Long-Sault, des Chaudières, des Chats, du Calumet, de la Culbute, des Allumettes... Les rivières Outaouais, Mataouanne, des Français, Camisnistikouya, Ouinipeg... Les lacs Nipissingue, Huron, Supérieur, la Plaque, des Bois, Ouinipeg et le reste !

Pendant tout ce temps, on nage à l'aviron, depuis la petite lence du jour jusqu'au soir, ou bien on porte les canots et les sacs sur le dos dans les portages ; on campe la nuit à la belle étoile, on reçoit tous les orages, on endure tous les temps et on ne s'arrête que lorsqu'on est rendu au bout de son voyage ; à moins qu'une tempête ne nous prenne sur un lac, dans ce cas on met à terre, on dort, on fume, on danse et on conte des histoires.

15

Cadioux.

Je vous parlais, il y a un instant, des guerres des sauvages ; je vais vous raconter maintenant l'histoire d'un brave canadien qui a joué un grand rôle dans une de ces guerres.

En remontant la grande rivière des Outaouais, on ne manque pas de s'arrêter au *Petit rocher de la haute montagne* qui est au milieu du portage des *Sept-chutes*, en bas de l'île du *Grand Calumet* : c'est là qu'est la fosse de Cadioux dont tout le monde entend parler.

Chaque fois que les canots de la compagnie passent au *Petit rocher*, un vieux voyageur raconte aux jeunes gens l'histoire de Cadioux ; les anciens voyageurs qui l'ont déjà entendu raconter

aiment toujours à l'entendre, quand ils ne la redisent pas eux-mêmes. Cette fois là, ce fut le vieux Morache, un ancien guide, qui nous déroula le récit des aventures de Cadioux.

Cadioux était un voyageur-interprète, marié à une Algonquine : il passait d'ordinaire l'hiver à la chasse et l'été il traitait avec les sauvages pour le compte des marchands. C'était au temps des dernières expéditions des Iroquois : Cadioux avait passé la saison de chasse au portage des *Sept-chutes* où il était *cabané* avec quelques autres familles : on était alors au mois de mai et Cadioux attendait des sauvages de l'île et des *Courte Oreille* (1), qui devaient descendre en même temps que lui jusqu'à Montréal avec des pelleteries.

La plus grande tranquillité régnait dans les cabanes du *Petit-rocher*, lorsqu'un bon jour un jeune sauvage, qui était allé rôder autour des rapides et en bas du portage, arriva tout essoufflé au milieu des familles dispersées autour des cabanes, en criant : *Nattaoué! Nattaoué! Les Iroquois! Les Iroquois!*

En effet un parti de guerre Iroquois était, en ce moment, à environ une lieue en bas du portage des *Sept-chutes* : ils savaient que c'était le temps où les canots descendaient la Grande-rivière venant des pays de chasse et ils voulaient *faire coup*.

Il n'y avait qu'un seul moyen d'échapper, c'était de tenter de sauter les rapides, chose à peu près inouïe ; car, comme le disait le vieux Morache, *ils ne sont pas drus les canots qui sautent les Sept-chutes!*

Mais ce n'était pas tout cependant, il fallait encore que quelqu'un restât sur place pour opérer une diversion, attirer les Iroquois dans le bois et les empêcher ainsi, une fois engagés dans le portage, de porter leur attention sur les rapides et de connaître ce qui était arrivé. Pour qui sait ce que c'était que les Iroquois dans ce temps là, il sera facile de comprendre que, sans pareil stratagème, l'examen des traces toutes fraîches laissées par les familles les eut fait partager de suite en deux bandes, dont l'une eut remonté et l'autre descendu la rivière, à la poursuite des fugitifs.

Cadioux comme le plus capable et le plus attendu de tous, se chargea de la périlleuse mais généreuse mission, prenant avec lui un jeune Algonquin dans le courage et la fidélité duquel il avait une parfaite confiance. Leur but atteint, Cadioux et son compagnon se proposaient de prendre le chemin le plus sûr pour rejoindre leurs gens, qui devaient envoyer à leur rencontre en cas d'un trop long retard.

On leva les cabanes : une fois les préparatifs faits, Cadioux et son jeune compagnon armés de leurs fusils, haches et couteaux, munis de quelques provisions, partirent pour aller au-devant des Iroquois. Il était convenu que les canots laisseraient le couvert de la rive et se lanceraient dans les rapides, dès qu'on aurait entendu le rapport d'un ou plusieurs coups de fusils dans la direction du portage.

Une heure ne s'était pas écoulée qu'un coup de fusil retentit, suivi bientôt d'un autre, puis de plusieurs. Pendant cette lutte, au bruit des détonations, les canots, engagés dans les terribles courants, bondissaient, au milieu des *bouillons* et de l'écumee, plongeaient et se relevaient sur la crête des vagues qui les emportaient dans leur course. Les habiles canotiers, femmes et hommes, aux deux bouts de chaque canot, régularisaient leurs mouvements, évitaient les pointes acérées des rochers, et tenaient, avec leurs avirons, ces frères *cassots d'écorce* dans les *filets d'eau* propices, indiqués par l'état de la surface des ondes et la forme des courants.

On s'était, en partant, recommandé à la bonne Sainte-Anne, et on priait de cœur tout le temps.

(1) Outaouais.

—Je n'ai rien vu dans les Sept-chutes, disait dans la suite la femme de Cadieux qui était une pieuse femme, je n'ai rien vu qu'une *Grande Dame blanche* qui voltigeait devant les canots et nous montrait la route !

Les canots furent sauvés, et rendus en peu de jours hors de l'atteinte des ennemis au Lac-des-Deux-Montagnes. Mais que faisaient Cadieux et son sauvage pendant tout ce temps, et que devinrent-ils ? Voici ce qui s'était passé, comme on l'a su plus tard de quelques Iroquois et des gens envoyés au-devant du brave interprète.

Cadieux avait d'abord laissé les Iroquois s'engager dans le portage. Après avoir choisi l'endroit le plus favorable pour les tenir hors de la vue de la rivière, il s'était placé en embuscade à petite portée du sentier, bien caché dans d'épaisses broussailles : il avait de même embusqué son sauvage à quelques arpents plus haut, pour s'être croisé à la présence de plusieurs partis une fois l'affaire en train.

Cadieux laissa passer les éclaireurs iroquois, qui furetaient de l'œil les bords du sentier, et les premiers guerriers porteurs des canots ; jusqu'à ce que, les ennemis ayant atteint l'endroit occupé par le jeune algonquin, il entendit le coup de feu de celui-ci et le cri d'un ennemi atteint.

Les Iroquois ainsi subitement attaqués bondirent de surprise et firent halte à l'instant ; mais avant même que les porteurs ne se fussent délivrés de leurs charges, un second coup de fusil, tiré par Cadieux au milieu du convoi, abattit un second guerrier.

Il est probable que Cadieux avait donné rendez-vous à son sauvage dans une espèce de petite savanne peu éloigné du portage ; car c'est vers cet endroit que tous deux se dirigèrent, en faisant avec succès le coup de feu à l'abri des taillis.

Les avantages avec lesquels les deux braves faisaient la guerre à leurs nombreux ennemis n'empêchèrent pas, cependant, le jeune algonquin de tomber sous leurs coups : Il ne rejoignit pas Cadieux au lieu du rendez-vous ; mais il vendit chèrement sa vie.

Pendant trois jours les Iroquois battirent la forêt pour retrouver les traces des familles, ne s'imaginant pas même qu'ils eussent pu entreprendre la descente des rapides ; pendant trois jours aussi, ils traquèrent le brave voyageur dans les bois. Trois jours et trois nuits qui furent sans sommeil et sans repos pour le malheureux Cadieux ! Au bout de ce temps les envahisseurs, désespérant de rejoindre les familles et de se rendre maître de leur imprenable adversaire, convaincus du reste qu'ils étaient frustrés du fruit de leur expédition, remirent leurs canots à l'eau pour redescendre la Grande-rivière.

Plusieurs jours s'étaient écoulés depuis le départ des familles du Petit-rocher, on avait eu connaissance du retour des Iroquois, et Cadieux n'était pas encore arrivé : trois hommes partirent donc, pour aller à la rencontre de l'interprète et de son compagnon. Ces trois voyageurs remontèrent l'Outaouais jusqu'au Portage-du-fort sans trouver de traces de quoique ce fut ; là ils commencèrent à observer les marques du passage des iroquois et plus haut des signes qu'ils reconnurent comme indiquant que leur ami avait séjourné dans le voisinage.

Quand, arrivés au portage des Sept-Chutes, ils trouvèrent un petit abri construit de branches qui paraissait avoir été abandonné, ils résolurent de pousser un peu plus loin leurs recherches, pensant que Cadieux et son camarade avaient peut-être été obligés de remonter la rivière, pour prendre refuge chez les sauvages de l'île.

Deux jours plus tard, c'était le treizième depuis la séparation de Cadieux et des familles, ils revinrent sur leurs pas après avoir consulté des sauvages qu'ils rencontrèrent, certains que leurs

deux amis étaient rendus au Lac-des-Deux-Montagnes ou morts.

En repassant de nouveau près du Petit-rocher, ils aperçurent de loin, sur le bord du sentier du portage, à côté de la petite loge qu'ils avaient cru abandonnée quelques jours auparavant, une croix de bois dont ils s'approchèrent avec un respect mêlé d'un étonnement étrange.

La croix était plantée à la tête d'une fosse, à peine creusée dans le sol, et dans cette fosse gissait le corps encore frais de Cadieux, à demi enseveli dans des branches vertes. Les mains du mort étaient jointes sur sa poitrine, sur laquelle reposait un large feuillet d'écorce de bouleau couvert d'écriture.

Les voyageurs prirent cette écorce qui devait leur révéler le mystère de la mort de leur ami et leur en expliquer les circonstances extraordinaires ; celui d'entre eux qui savait lire lut les écritures confiées à ce papier des bois et les relut plusieurs fois, en face du cadavre à peine refroidi du brave Cadieux.

De tout ce qu'ils voyaient et de ce qui était écrit sur cette écorce, les voyageurs conclurent que le pauvre Cadieux, le cerveau épuisé par la fatigue, les veilles, l'inquiétude et les privations avait fini, comme c'est presque toujours le cas dans ces circonstances, par errer à l'aventure jusqu'à ce qu'il fut revenu à l'endroit même d'où il était parti : qu'une fois là il avait vécu *sans dessein* (1), selon l'expression du vieux Morache, pendant quelques jours, se nourrissant de fruits et d'un peu de chasse, sans faire de feu dans sa petite loge de crainte des iroquois, allant s'affaiblissant de jour en jour : que lors de leur passage dans ce lieu, deux jours auparavant, il les avait reconnus, après examen ; mais que l'émotion de la joie avait produit sur lui un choc tel qu'il resta sans parole et sans mouvement : qu'après leur départ, enfin, ayant perdu tout espoir, se sentant près de mourir et retrouvant un peu de forces dans ces moments solennels, il avait après avoir écrit ses derniers adieux au monde des vivants, fait les préparatifs de sa sépulture, mis sa croix sur sa tombe, s'était placé dans sa fosse et avait amoncelé, de son mieux sur lui, ces branches dont son corps était recouvert, pour attendre ainsi dans la prière la mort, qu'il comprenait ne pas devoir tarder.

Cadieux était voyageur, poète et guerrier ; ce qu'il avait écrit, sur l'écorce dont il est parlé, était son *chant de mort*. Avant de se coucher dans cette froide tombe du portage des Sept-chutes, l'imagination de celui qui avait tant vécu avec la nature s'était exaltée et, comme il avait coutume de composer des *chansons de voyageur*, il avait écrit sur ce feuillet des bois son dernier chant.

Il s'adresse d'abord, dans cette complainte de la mort, aux êtres qui l'entourent pour leur annoncer sa fin prochaine et ses regrets de quitter la vie ; puis il parle de ses souffrances, des inquiétudes qu'il éprouve pour les familles qu'il réunit ensemble, dans sa sollicitude, sous le nom collectif d'amis. Il parle de ses terribles appréhensions à la vue de la fumée d'un campement près de sa loge, de son trop grand contentement de reconnaître des visages français, de son impuissance à les appeler et à s'élan- cer vers eux, de leur départ sans s'être aperçu de sa présence et de sa désolation.

(1) *Sans dessein* est la traduction d'une expression sauvage qui veut dire, sans plan arrêté, sans soin, sans but particulier, sans signification connue.

(A continuer.)

J. C. TACHÉ.

Variétés Agricoles.

LÉGUMES PRESSÉS.—L'industrie de la conservation des légumes pour les voyages de mer prend au Nord un développement considérable. Une seule manufacture emploie 150 personnes. On y produira cette année la conservation de 56,000 boisseaux de tomates; 412 tonnes de haricots verts; 8,000 boisseaux de petits pois; 1,500 barils de navets; 30,000 barils de carottes; 23,000 tonnes de choux; 12,000 barils de pommes de terre; 20,000 barils d'oignons, et toute sorte de légumes à l'avenant. Pour conserver ces végétaux, on les taille par une machine en bandes ou en rondelles, on les met à l'étuve pour en enlever la première humidité puis on leur fait subir, en portions de 7 à 8 livres, une pression hydrostatique qui les réduit à une sorte de tourteaux, dont chacun peut fournir près de 100 pintes d'excellente soupe dite julienne ou paysanne, c'est à dire qu'une poignée de ce mélange, en apparence desséché, revient et se gonfle à la forme ordinaire sans perdre de sa saveur, ni aucune de ses qualités primitives.—*La Presse.*

UN GROS PORC.— Il y a en ce moment à New-York un porc âgé de trois ans et demi, qui est probablement le plus phénoménal qui l'on ait jamais vu sur le marché. Il est né chez M. John W. Copeman, dans le comté de Cayuga, et a été engraisé par M. A. B. Benhan, de Dryden, comté de Trompkins, Etat de New-York. En mai 1863, il pesait 1,120 livres, 1,249 en septembre, 1,276 en octobre, 1,340 au commencement de décembre et enfin il est arrivé au poids fabuleux de 1,400. Il va être exposé publiquement avant d'être transformé en saucissons. C'est un métis des races Leicester et Suffolk, légèrement croisé de Berkshire.—*Courrier des Etats-Unis.*

Économie Domestique.

FAIRE DU BON BEURRE EN HIVER.— La difficulté que l'on rencontre dans la fabrication du bon beurre en hiver, empêche nombre de personnes d'en faire l'essai, et quand on en a fait l'essai, cette qualité de beurre est d'une inférieure, quo l'on obtient, n'est pas de nature à tenter les connaisseurs. Nous croyons qu'un peu de jugement sain et de soins, peuvent remédier à tous les défauts, et nous faire obtenir un bon beurre riche, suffisamment coloré, pour nous engager à le manger, et cela, sans faire usage de matières étrangères.

1o. Il faut que la vache soit bonne laitière, et très bien entretenue. Laissez lui prendre un peu d'exercice quand il fait beau, donnez lui une bonne étable bien chaude. Ne la laissez debout ou couchée dans un lieu humide ou sur une litière sale et trempée. Que sa peau soit tenue propre et brossée au moins une fois par jour, et lavez son pis avec de l'eau froide, que vous aurez soin de bien assécher avant et après chaque traite.

2o. Pour la nourriture, elle doit être riche et surtout mêlée de tourtier de graine de lin, de betteraves à sucre, carottes, patates ou navets, selon que l'on peut se les procurer, et surtout apporter la plus grande régularité dans les heures du repas. Il serait encore bien plus profitable de cuire les aliments que l'on donne, à la vapeur. Dans tous les cas on doit leur servir leur ration de racines avec du son ou du gruau délayés dans de l'eau chaude. L'eau ne doit pas non plus leur être donnée quand elle est glacée.

3o. Quant au lait, mettez-le au feu de manière à l'élever à une température de 80 degrés; brassez-le en chauffant, après l'avoir fait chauffer, gardez-le dans un local dont la température ne descend pas plus bas que 60 degrés. Laissez-le reposer pendant 24 heures avant que d'écrémer, conservez la crème à la même température jusqu'à ce que vous soyez prêt à la brasser et elle vous donnera, pensons-nous, un bon beurre. Faites attention cependant, qu'il n'y a rien de plus aisé au moule que de gâter le meilleur beurre, si on conserve, soit le beurre, soit la crème dans un atmosphère imprégné d'un air mauvais et impur. Une propreté absolue doit être observée, et toute odeur de cuisine doit être soigneusement évitée.—*L'Agriculteur.*

— Nous extrayons des *Etudes sur la colonisation* de M. Drapeau les statistiques suivantes:

Le Bas-Canada qui est situé entre le 45ème et le 52ème degré de latitude nord, et à peu près entre le 63ème et le 81ème de longitude ouest du méridien de Greenwich, couvre un territoire d'environ 161,584 milles géographiques carrés, comprenant une étendue de 131,522,000 acres de terre dont 17,375,500 acres, égale à 22,162 milles carrés, sont occupés par 105,671 familles.

La population totale du Bas-Canada est de 1,110,664 habitants dont 847,320 canadiens-français et 263,344 d'autre origine.

Nous avons 8 canaux qui ont coûté \$20,266,320; des glissoires qui ont coûté au-dessus de \$733,500; de nombreux phares qui ont coûté au-dessus de \$260,000; sept quais dans le bas St. Laurent qui ont coûté environ \$600,000. Le creusement du lac St. Pierre avait coûté en 1856, \$350,700.

Les chemins de fer parcoururent une étendue de 1,876. Dans dix ans, de 1851 à 1861, la valeur de nos importations et exportations a augmenté de \$40,629,967.

Les droits perçus sur la coupe du bois s'élèvent à près de \$300,000. Au commencement de 1862, il restait encore à vendre 5,593,833 acres de terre de la Couronne arpentées et divisées par lots de 100 acres. De 1854 à 1861 on a ouvert 334 lieues de chemin de colonisation.

DRESSAGE DU CHIEN DE CHASSE.— Quand votre chien aura trois mois, faites-lui faire chaque matin une petite oraison devant un perdreau enfermé dans une cage, ou bien encore devant la grille qui protège les lapins domestiques.

A six mois, conduisez le dans la plaine, le cordeau et le collier de force au cou, et faites lui arrêter des caillies vertes.

Lorsque le chien aura un an, prenez un permis de chasse et passez votre fusil en bandouillière. Si votre chien est de bonne race, il arrêtera tout de suite.

S'il rompt l'arrêt, s'empporte et court après les perdreaux, saluez-le dans l'arrière-train d'une vingtaine de grains de plomb.

Il est rare qu'on soit obligé de recommencer cette correction.—*(La Presse.)*

Proverbes et Maximes.

SI VOUS VOULEZ ÊTRE BIEN SERVI, SERVEZ-VOUS VOUS-MÊME. Cette maxime, qui peint toute l'indifférence d'autrui et toute l'importance pour l'homme qui a conçu une entreprise de mener lui-même son affaire à fin, est si parfaitement exacte, qu'elle est de tous les pays et a sa traduction dans tous les idiomes. Les Orientaux disent dans le même sens que les Espagnols; *Voulez-vous que vos affaires soient faites, faites-les vous-même; voulez-vous qu'elles soient mal faites, chargez-en un autre.* Nous disons de même: *De ce que tu peux faire seul, ne t'en repose sur autrui, ou bien: On ne trouve jamais si bon messager que soi-même.* Le langage agricole a des dictions plus expressives: *Pour que le laboureur prospère, il faut qu'il conduise lui-même sa charrette; L'œil du fermier vaut fumier; Si le maître ne voit paquer son cheval, le licol l'étrangle, etc.*

Le proverbe espagnol peut s'appliquer à une multitude de cas; nous en choisissons un assez fréquent. On reprochait à un courtisan de parler toujours de lui, de vanter constamment ses services et son mérite. "Monsieur, répondit-il, on n'est jamais si bien et si exactement servi que par soi-même, et ce que je puis faire, je ne le laisserai pas faire à d'autre." Dans le monde, beaucoup de gens y mettent moins de franchise, mais qui pourrait définir le nombre de ceux qui pratiquent la maxime avouée de ce courtisan?

CUISINE ÉTROITE FAIT BATIR GRANDE MAISON, OU PETITE CUISINE AGRANDIR LA MAISON.—La tempérance est tout à la fois un principe de santé et un élément de fortune; les économies les plus réelles et souvent les plus importantes sont celles que l'on sait faire sur les dépenses de chaque jour et notamment sur les dépenses de la table. Cette vérité s'explique encore par les proverbes parallèles: *Grasse cuisine de maison ruine; De grasse table à table.*—Grasse cuisine, maigre testament. (Prov. anglais.) Grasse cuisine, pauvre testament pour voisine. (Proverbe espagnol.)

— Les bâtiments en mauvais état indiquent la misère. S'ils sont insuffisants, il y a gêne et malaise, et des pertes s'ensuivent. Il faut qu'ils plaisent à l'œil et répondent à tous les besoins.

— La difficulté des transports mange les profits. Les transports faciles, au contraire diminuent le prix de revient et déterminent dans le sac d'écus un gonflement heureux.

ANNONCES.



Département des terres de la Couronne

Québec, 26 Janvier 1864.

AVIS est par le présent donné qu'environ 55,000 acres des terres de la Couronne, dans les Townships de AYLMER, FORSYTH, LAMBTON, SHENLY et TRING, Comté de BEAUCE, C. E., seront offerts par vente publique au village de Lambton le VINGT-NEUF JUILLET prochain.

WM. McDOUGALL,
15 fév. 1864. Commissaire.

FERMIER DEMANDÉ

POUR le 1er Avril prochain, un bon fermier, muni de bonnes recommandations, pour cultiver une terre de 200 arpents, située à St. Jean, Isle d'Orléans.

S'adresser personnellement, ou par lettres affranchies, à

G. LARUE, Notaire,
15 fév. 1864. St. Roch de Québec.

A VENDRE
APPAREIL POUR LA PHOTOGRAPHIE.

M. Jean-Baptiste Amiot, de Ste. Anne de la Pocatière, offre en vente tout un appareil complet pour la Photographie, à des conditions très-libérales.

Il donnera aussi des leçons de photographie à domicile.

15 février 1864



Département des Terres de la Couronne

Québec, 4 décembre, 1863.

AVIS est par le présent donné qu'en conformité d'un Ordre en Conseil, en date du 19 Novembre, 1863, tous les dépôts des deniers publics, par toute la Province, devront, le et après le premier JANVIER, 1864, être faits dans la Banque de Montréal, ou à ses agences.

WM. McDOUGALL,
15 déc. 1863. Commissaire.

LA REVUE CANADIENNE

LES personnes qui désirent s'abonner à la Revue Canadienne, ou payer leur abonnement, pourront le faire en s'adressant au Bureau de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière.



CONTRAT DE LA MALLE

DES soumissions, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues, à QUÉBEC, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 26 FEVRIER, pour le transport des malles de Sa Majesté, en un contrat proposé pour quatre ans, deux fois par semaine, aller et venir, entre le BASSIN DE GASPE et PERCE, à partir du 1er AVRIL prochain.

Le transport devant être fait dans une voiture.

Les malles laisseront le Bassin de Gaspé, le lundi et le jeudi, à 8 heures A. M., et arriveront à Percé en douze heures de temps; elles laisseront Percé le mardi et le vendredi à 5 heures A. M., ou après l'arrivée de la malle de Carleton, et arriveront au Bassin de Gaspé en douze heures de temps.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé peuvent être vus, et des blancs de soumissions obtenus aux bureaux de Poste du Bassin de Gaspé, de Sandy Beach, de Douglastown, de Point St.-Peter et de Percé, ou au bureau du soussigné.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur }
des Postes. }
Québec, 31 déc. 1863.



CONTRAT DE LA MALLE

DES soumissions adressées au Maître-Général des Postes seront reçues à Québec, jusqu'à VENDREDI, le 27 FEVRIER, à MIDI, pour le transport des malles de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre années, UNE FOIS par semaine, aller et revenir, entre la RIVIERE AU RENARD et SAINTE ANNE DES MONTS, à partir du 1er AVRIL prochain.

Le transport devant être fait A PIED ou A CHEVAL.

Les malles devront laisser la Rivière au Renard, le mercredi soir, après l'arrivée du courrier de la Grande Grève, et arriver au Bureau de Poste de Ste.-Anne des Monts le mardi suivant.

Le place de l'arrivée et du départ de Ste. Anne des Monts sera la résidence du maître de poste, et non pas le sous-bureau près de l'église.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé peuvent être vus et des

blancs de soumissions obtenus aux bureaux de poste de la Rivière au Renard et de Ste. Anne des Monts, ou au bureau du soussigné.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur }
des Postes. }
Québec, 16 janvier 1864.



CONTRAT DE LA MALLE

DES soumissions adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues, à Québec, jusqu'à VENDREDI, le 11 MARS, à MIDI, d'après un contrat proposé pour quatre années, pour le transport des malles de Sa Majesté, trois fois par semaine, aller et venir, entre la RIVIERE-DU-LOUP et EDMUNDSTON, à partir du 1er AVRIL prochain.

Le transport doit être fait en bonnes et commodes voitures de messagerie (good commodious stage waggon) ou en Steighs, tirées par deux chevaux, sujettes, en tout temps à l'approbation du Maître-Général des Postes.

Les malles laisseront la Rivière du Loup les mardis, jeudis et samedis, aussitôt que possible après l'arrivée du Train de la malle de Québec, et devront se rendre au Bureau de Poste d'Edmunston en quinze heures de temps.

Les malles laisseront Edmunston, les lundis, mercredis et vendredis, à telles heures qui seront requises de temps à autre, et arriveront au Bureau de Poste de la Rivière du Loup en quinze heures de temps.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé, peuvent être vus, et des blancs de soumissions obtenus aux Bureaux de Postes de Grand Falls et d'Edmunston, dans le Nouveau Brunswick, et au Lac Témiscouata, Détour du Lac et Rivière-du-Loup, en Canada, ou au Bureau du soussigné.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur }
des Postes. }
Québec, 21 janvier 1864.

J. B. C. HEBERT,
Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUÉBEC, No. 15 rue STE. FAMILLE (Côte de Léry). Haute-Ville.
1er déc. 1863.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DU
CANADA.

District de Québec et la Rivière-du-Loup.

Les convois partent de la Pointe-Lévi tous les jours à 10.00 A. M., arrivant à

Chaudière Junction	10:30	A. M.
St. Jean Chrysostôme	10:45	"
St. Henri	11:00	"
St. Charles	11:26	"
St. Michel	11:45	"
St. Valier	11:58	"
St. François, ou Berthier	12:14	P. M.
St. Pierre	12:23	"
ST. THOMAS	12:42	"
Cap St. Ignace	1:03	"
L'ISLET	1:10	"
Trois Saumons	1:48	"
St. Jean Port Joli	2:04	"
St. Roch	2:26	"
STE. ANNE	2:51	"
Rivière Ouelle	3:10	"
St. Denis	3:26	"
ST. PASCAL	3:43	"
Ste. Hélène	4:03	"
St. Alexandre	4:24	"
RIVIERE-DU-LOUP	5:00	"

Les convois partent tous les jours de la Rivière-du-Loup à 8.00 A. M., arrivant à

St. Alexandre	à 8:41	A. M.
Ste. Hélène	9:05	"
ST. PASCAL	9:26	"
St. Denis	9:43	"
Rivière Ouelle	10:00	"
STE. ANNE	10:21	"
St. Roch	10:44	"
St. Jean Port-Joli	11:11	"
Trois Saumons	11:28	"
L'ISLET	11:38	"
Cap St. Ignace	12:17	P. M.
ST. THOMAS	12:42	"
St. Pierre	1:00	"
St. François, ou Berthier	1:10	"
St. Valier	1:27	"
St. Michel	1:41	"
St. Charles	2:02	"
St. Henri	2:30	"
St. Jean Chrysostôme	2:45	"
Chaudière Junction	3:00	"
POINTE LEVI	3:30	"

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
Surintendant local.

1er déc. 1863.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,
No. 9, Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.
15 mars 1861.



M. POURTIER,
CHIRURGIEN DENTISTE,

de la Faculté de Médecine de Paris, No. 15, Rue St. Jean, ou face de la Rue du Palais, Québec.

CHARLES CAPELLI,
STATUAIRE ET PLATRIER,
35 Rue Notre-Dame, Montréal

OFFRE ses meilleurs remerciements aux Messieurs du Clergé, à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu depuis quelques années. C'est grâce à ce patronage qu'il a pu faire cette année des améliorations considérables et importantes qui font de son Etablissement le premier en Canada sous ce rapport. Dernièrement, à des prix coûteux, il a fait des moules pour les Statues des Apôtres; il entreprend à bon marché des statuettes faites sur ces moules, et il garantit la plus entière satisfaction. De plus, on trouvera chez lui toutes les STATUES, STATUETTES, etc., qu'on désire, pour églises, depuis 18 pouces à 6 pieds de hauteur, ainsi que toutes sortes d'Ornements en Plâtre.

Il sollicite respectueusement une continuation des faveurs de la part de ses pratiques et du public en général.

Il a ouvert une branche de son magasin, à Québec, le 1er mai, au No. 84, rue St. Valier, près de la côte d'Abraham.

1er août 1863.

BARATTE POUR LE PEUPLE.

BARATTE HORIZONTALE A VIS !

Brevet le 10 Août 1861.

SEULS FABRICANTS POUR LE BAS-CANADA,

EADON & CIE.,

MANUFACTURE DE MONTMORENCY.

LA Baratte Horizontale à vis est une des grandes améliorations du 19e siècle et ne demande qu'à être connue pour être employée partout. C'est une des inventions pour économiser le plus les matériaux, le temps et le travail, pouvant être mise en opération par un enfant, facilement nettoyée et susceptible d'être réparée aisément et le surplus de beurre que l'on peut faire en comparaison de la quantité faite avec les autres Barattes avec la même quantité et qualité de crème est tel qu'il suffit en peu de temps à payer le prix de cette Baratte.

Nous défions tout essai avec aucune autre Baratte maintenant en usage pour la rapidité, la qualité et la quantité du beurre.

Aussi, Machines à laver, Victoria, Calandre, Machines à cribler, etc., etc.

A vendre chez

WILLIAM EADON,
Rue St. Nicolas, Québec.

H. F. BELLEV,
Halle du marché Champlain, Québec.



Département des terres de la Couronne

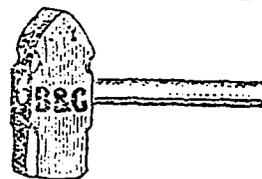
Québec, 9 Janvier 1864.

AVIS est par le présent donné qu'environ 90,000 acres des terres de la Couronne, dans les Townships de MARSTON et WOBURN, Comtés de Compton et Beauce, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le VINGTIEME jour de FEVRIER prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité WM. FAIWEILL, Ecr, à ROBINSON, C. E.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

1er déc. 1864.



POUR TOUT LE MONDE.

LES Soussignés ont l'honneur d'offrir au public leurs sincères remerciements, et profitent de cette occasion pour lui annoncer qu'en conséquence de l'encouragement libéral qu'ils en ont reçu, ils se sont vus forcés d'agrandir de beaucoup leur établissement. Ils ont maintenant en main un assortiment considérable et varié de Quincailleries, Ustensils de Ménage, Services de Table en argent, Coutelleries de Rodgers, etc., etc.

Outils de toutes sortes, Ferrures de maison, Vitres, Peintures, Huile, etc.

POELES DE CUISINE et de fantaisie.

— AUSSI : —

Une collection extraordinaire de Lampes à l'Huile de Charbon, Cages d'Oiseaux, de bon choix, Munitions de chasse et pêche.

Les conditions très-libérales.

BÉLANGER ET GARIÉPY.

Québec 9 $\frac{1}{2}$, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.

ALPHONSE MILLER,
AVOCAT,

TIENT son bureau à St. Louis de Kamouraska. Il espère, par son assiduité et sa diligence, mériter la confiance de tous ceux qui réclameront les services de sa profession.

GAZETTE DES CAMPAGNES.

1864

MARS.

1864

Le Soleil entre au Bélier le 20 à 3 heures 25 minutes du matin.

Dernier quartier, le 1 à 8 heures 26 minutes du soir.
Nouvelle lune, le 7 à 11 heures 14 minutes du soir.
Premier quartier, le 15 à 1 heure 22 minutes du matin.
Pleine lune, le 23 à 5 heures 39 minutes du matin.
Dernier quartier, le 30 à 5 heures 35 minutes du soir.

SEMAINE.		FETES RELIGIEUSES.	L.	ET C.	SOL.
Mardi	1	De la férie.	6	29	31
Mercredi	2		6	27	33
Jendredi	3		6	25	35
Vendredi	4	Les Cinq Plaies de N. S. J. C.	6	21	36
Samedi	5	St. Casimir (4).	6	23	37
DIMAN.	6	IV du Carême. SOLENNITE ³ DE ST. JOSEPH. Kyrie royal. Messe et II Vêpres solennelles de St. Joseph, mém. du suivant et du dim. Salut.	6	21	39
Lundi	7	St. Thomas d'Aquin, confesseur et docteur.	6	19	41
Mardi	8	St. Jean de Dieu.	6	18	42
Mercredi	9	Ste. Françoise.	6	16	44
Jeudi	10	Saints 40 Martyrs.	6	14	46
Vendredi	11	Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ.	6	13	47
Samedi	12	St. Grégoire. (On couvre les croix et les images en violet.)	6	11	49
DIMAN.	13	De la Passion. Asperges et Introit sans Glo. Patri. Kyrie des dim. du Carême. Vêpres du dim. sans suffrages.	6	9	51
Lundi	14	De la férie.	6	8	52
Mardi	15		6	6	54
Mercredi	16		6	4	56
Jendredi	17	St. Patrice.	6	2	58
Vendredi	18	Notre-Dame de Pitié.	6	1	59
Samedi	19	ST. JOSEPH. PREMIER PATRON DU PAYS.	5	59	1
DIMAN.	20	(*) Des Rameaux. Bénéd. des Rameaux qu'on tient à la la main pendant la procession, la Passion et l'Évangile. Kyrie des dim. du Carême. Vêpres du dim. sans suf- (frages.)	5	58	2
Lundi	21	De la férie.	5	56	4
Mardi	22		5	54	6
Mercredi	23		5	52	8
Jeudi	24	Jeudi Saint. Kyrie du 2 ton. Communion du Clergé.	5	50	10
Vendredi	25	Vendredi Saint. Vénération de la Croix. (Reposoir.)	5	49	11
Samedi	26	Samedi Saint. Kyrie de 2 cl.	5	47	13
DIMAN.	27	PAQUES. Kyrie royal. <i>Hec dies et Regimū colli debent.</i> (Salut.)	5	45	15
Lundi	28	De l'octave privilégié.	5	44	16
Mardi	29		5	42	18
Mercredi	30		5	41	19
Jeudi	31		5	39	21
		(*) Le Printemps, à 3 heures 25 minutes du matin.	5		

Température—Du 1er au 7 de Mars, cet intervalle sera froid accompagné de neige ou pluie—Du 8 au 15, cette durée sera de beau temps froid—Du 16 au 23, le temps sera doux durant une partie de cette durée—Du 24 au 30, le temps sera tempestueux durant quelques jours de cet intervalle.—*Le Petit Almanach du Bas-Canada.*

Cour du banc de la Reine — *En Appel*, à Québec, le 12 mars; à Montréal, le 1er mars.—*Au criminel* — District de Montréal, le 24 mars.

Jurisdiction civile — *Cours supérieures* — Québec, du 1er au 5 de mars. Montréal, du 17 au 27 mars. District de St François: à Sherbrooke, du 13 au 19 mars. District de Gaspé, à Percé, du 13 au 19 mars. District de Rimouski, du 13 au 19 mars. District de Beauce, du 13 au 19 mars. District d'Arthabaska, à St. Christophe, du 13 au 19 mars.

Cour de Circuit—Québec, du 20 au 25 mars. Montréal, du 10 au 15 février. Rimouski, à St. Germain, du 7 au 12 mars. L'Isle-Verte, du 21 au 25 mars. St. Michel, du 21 au 24 mars. Beauce, à St. Joseph, du 7 au 12 mars. Mégantic, à Inverness, du 20 au 24 mars. Arthabaska, à St. Christophe, du 7 au 12 mars. Percé, du 7 au 12 mars. Grand River, du 19 au 28 mars. Baie St. Paul, du 20 au 23 mars. Sherbrooke, du 7 au 12 mars.

AGENTS DE LA

Gazette des Campagnes :

- St. Denis (en bas), M. S. Dionne.
- Kamouraska, Chs. Lindsay, écrivain, N. P.
- Stc. Héène, (Kamouraska) M. Edouard Chapleau, marchand.
- St. Alexandre (Kamouraska), M. Edmond Lévêque, marchand.
- St. Modeste (Témiscouata) N. Miville, écrivain, M. P.
- St. Eloi, Révd. M. G. Gaudin.
- Isle-Verte, Achille Bertrand, écrivain.
- Trois-Pistoles, Thomas P. Pelletier, écrivain.
- Rimouski, E. Grondin, écrivain, arpenteur.
- St. Fabien, Révd. M. A. Ladrière.
- St. Simon (Rimouski) Aug. Pelletier, écrivain.
- St. Jean Port-Joli, P. G. Verreault, écrivain.
- L'Islet, Jules Casgrain, écrivain, N. P.
- Cap St. Ignace, Noël Nadeau, écrivain.
- St. Pierre, Rivière du Sud, G. Blais, écrivain.
- St. Thomas, Louis Blais, écrivain, avocat.
- St. Henri de Lauzon, Révd. M. F. Caron.
- Stc. Croix, L. C. Desrochers, écrivain, J. P.
- St. Antoine de Tilly, Edmond LaRue, écrivain, Notaire.
- Lambton, le Docteur Ls. Labrerque.
- Stc. Julie de Somerset, J. B. Rousseau, écrivain.
- Stc. Famille, Isle d'Orléans, M. Basile Marquis.
- St. Laurent, Isle d'Orléans, M. Zéphirin Lapiere, instituteur.
- St. Jean de l'Isle d'Orléans, Léonidas LaRue, écrivain, E. M.
- Les Escoumins, Tudoussac, Les Bergeronnes, et la Baie de Mille Vaches. Révd M. R. Boily.
- St. Ambroise de la Jeune Lorette, Gonzague Vincent, M. P.
- St. Casimir, F. X. Gingras, écrivain.
- St. Grégoire, Révd. M. J. Harper.
- St. Stanislas de Batiscan, Elie Rinfret, écrivain.
- Wotton, N. Bourque, écrivain.
- ST-HYACINTHE, M. Max. A. Kéroack, libraire, rue Cascades.
- Terrebonne, J. C. Auger, écrivain, Notaire.
- " Collège Masson, Révd M. F. X. Leclere.
- Collège de Joliette, Révd. M. Ls. G. Langlais, Procureur.
- St. Jacques de l'Acadian, Docteur F. L. Génand.
- St. Césaire de Rouville, Révd M. J. A. Provençal.
- MONTREAL (Carré Chaboilly) Dr. P. O'Leary, M. D.
- QUEBEC, M. N. S. Hardy, libraire, Basse-Ville.
- Rustico (Isle du Prince-Edouard), Révd. M. Geo. A. Belcourt.
- St. Bruno (Madawaska), Révd. M. L'Hiver,



Si vous n'avez pas encore payé votre abonnement à la "Gazette des Campagnes, faites-le au plus tôt.